

Le fichier « 825 cas » de Poher (100).

1) **Le nombre de cas** : POHER prétend (100 ; 101) se baser sur un **fichier mondial de 825 cas et un fichier français de 220 cas**, sous-ensemble du précédent. En réalité, sa liste ne contient que 736 cas mondiaux (mais bien 220 cas français), la différence s'expliquant par les cas « classiques » figurant dans plusieurs sources, qui ont bien été réunies en une entrée dans le listing, mais sont mystérieusement comptés séparément dans les statistiques qui portent sur 825 « cas ». De plus, sur les 539 cas mondiaux dont j'ai retrouvé la localisation, il faut en éliminer 26 qui sont des doublons. Donc, **la liste réelle de POHER compte au mieux 710 cas mondiaux et 216 cas français** dont 5 ne sont pas parmi ceux qui indique POHER).

2) **La qualité des cas** : **Toutes les données suivantes portent sur les 449 cas mondiaux** (dont 122 cas français) pour lesquels j'ai pu comparer le listing avec les sources indiquées. Il y a 12 cas dont l'exposé dans la source compte moins de 200 caractères et espacements, soit 5 lignes de **phénomènes spatiaux**, 40 % de cas (les précédents inclus) comptant moins de 1400 caractères (une demi-colonne de **P.S.**), 40 % de cas d'une demi-colonne à une page de **P.S.**, 20 % de cas comptant plus d'une page ; voici un exemple de cas dont la source ne donne rien d'autre que ma citation : « En 1762 à Bâle (Suisse), l'astronome de Rostan put contempler un gigantesque « cigare volant auréolé d'un anneau lumineux » qui passa lentement devant le soleil » (cas 2660 = J. GUIEU, **les soucoupes volantes d'un autre monde**, éd. Omnium littéraire, p. 235) : d'autres

exemples encore plus courts figurent dans (82).

Il y a 22 cas expliqués (avec une recherche plutôt sommaire dans la littérature), 97 cas « douteux », 292 cas « inconclusifs », 38 cas « solides ». Si on estime que n'auraient dû figurer dans le fichier **ni les cas trop courts** (moins d'une demi-colonne de **P.S.**), **ni les cas douteux** (paraissant facilement explicables par des phénomènes conventionnels), on est conduit à **éliminer 236 cas (53 %)** ; **une extrapolation** plutôt prudente à **l'ensemble des « 736 » cas conduit à en éliminer 40 % (43 % avec les doublons)**.

3) **Le soin apporté au codage** : L'élimination des cas multiples est défectueuse, car des erreurs ou des imprécisions de date dans les sources n'excusent pas que le cas d'Exeter soit codé 3 fois, de même que celui de l'île de la Déception, et que Valensole figure 2 fois (une fois à sa date réelle, l'autre le lendemain). 34,3 caractères étant utilisés en moyenne par cas (sur les 80 de la carte perforée), il y a **en moyenne 3,0 erreurs de codage par cas**, ce qui me paraît dépasser le pourcentage d'erreurs tolérable dans ce genre de travail, même en tenant compte du fait que ce soit des codeurs bénévoles (et amateurs ?) qui l'ont effectué. **Un quart des cas fait l'objet d'une erreur « particulièrement grave »** (date, localisation, amalgame entre cas, etc.), tel qu'une confusion entre le lac Titicaca et les grands lacs africains, des témoins « rentrant d'une excursion botanique » promus au rang de « chercheurs, professeurs, spécialistes de météorologie », etc. (voir des exemples dans 82).

d'OVNI » (74 p. 288, 297-298 ou p. 296, 306-307). Hélas ! Que vaut cette analyse statistique globale ? R. FOUERE (72), D. CAUDRON (64) et J. SCORNAUX (108) nous avaient déjà prévenus : le pourcentage de rapports qui nous parviennent dépend de leur étrangeté - c'est la « théorie de la Colline » de J. VALLEE (125 p. 137-146), - aussi les catalogues sont biaisés, et rien ne dit que le nombre d'observations connues soit représentatif du phénomène, donc invariants que l'on peut déduire des statistiques ne correspondent pas forcément à la réalité. Mais l'argument majeur contre les analyses statistiques globales me paraît être le fait que **les fichiers** sur lesquels elles s'appuient, et qui pour la plupart prétendent décrire des quasi-OVNI, ne valent presque rien, en dépit des mérites de certains compilateurs, car **90 % voire 99 % des cas qui y figurent**, bien qu'appartenant aux fameux « 10 % de non-identifiés », **sont en fait expliqués, douteux ou inconclusifs** car mal avérés ou manquant de données. J. SCORNAUX (112 p. 25, 28-29, 65) citait ainsi le cas du catalogue VALLEE et du fichier et des statistiques de C. POHER.

Je me suis tout particulièrement intéressé au **fichier « 825 cas » de C. POHER** (mes motivations étaient au début tout à fait honorables : je voulais me constituer un fichier de cas tout particulière-

ment fiables...) : les résultats sont publiés dans (82) et résumés (ci-après), ils me paraissent assez accablants. On peut dès lors se poser de **sérieuses questions sur la fiabilité des fameuses statistiques** de C. POHER d'autant que celles de (100 ; 101) ont bien été faites sur 825 « cas » ce qui signifie que l'ordinateur a travaillé sans le savoir avec 115 cas minimum en double, de plus, les diagrammes de (100 p. 5-18) distinguent les cas français des cas « étrangers », alors qu'il s'agit en fait pour ceux-ci des cas mondiaux (français + étrangers) : ce n'est pas catastrophique tant qu'on se contente de comparer visuellement les deux distributions (100 repris dans 38, 103), cela devient beaucoup plus gênant lorsque, comme une fois dans (38 p. 72, 103 fig. 3), on revoit les deux ensembles, comptant ainsi deux fois les cas français (373 cas mondiaux + 135 cas français = « 508 cas »). Quant aux statistiques, presque aussi fameuses, sur la **corrélation avec le champ magnétique**, voici la conclusion de S. CAMPBELL dans une lettre parue récemment dans la FSR (63) : « Il y a un sérieux doute sur la validité des conclusions de POHER, et une suspicion que les résultats sont combinés pour s'accorder avec une hypothèse préconçue » ; il convient toutefois de mentionner que C. POHER avait lui-même quelque